

DECISION DU MAIRE N° 2024-033
Achat d'ordinateurs portables pour les deux écoles

EXPOSE DES MOTIFS :

Le Maire expose que le parc des ordinateurs des écoles de Druelle et Balsac sont obsolètes et qu'il convient de les renouveler afin de maintenir la formation pédagogique des élèves. Aussi, dans le cadre de l'adhésion à la centrale d'achat en matériel informatique auprès du SMICA, par délibération du 25 avril 2024. Un devis a été demandé pour l'acquisition de dix-sept ordinateurs portables. Suite à la consultation, le SMICA a présenté un devis pour un montant de 10 098,00 €.

CADRE JURIDIQUE DE LA DECISION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L.2122-22 et L.2122-23 relatifs aux délégations données au Maire par le Conseil Municipal,

Vu l'article L2125-1-1 du Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°04 du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire dans le cadre des articles L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et ce pour la durée du mandat,

Considérant l'exposé ci-dessus, le Maire

DECIDE

Article 1 : de valider et de signer le devis pour l'acquisition de dix-sept ordinateurs portables comme exposé ci-dessus.

Le **05 JUIL. 2024**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme, Le Maire,

Patrick GAYRARD,

M. Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter des formalités de publicité et de transmission en Préfecture :

Télétransmis le : **05 JUIL. 2024**

Affiché le : **05 JUIL. 2024**



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Décision du maire n°2024-033 - Achat d'ordinateurs portables pour les
deux écoles

.....
Date de décision: 05/07/2024

Date de réception de l'accusé 05/07/2024
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2024_033

Identifiant unique de l'acte : 012-200064665-20240705-2024_033-AU

.....
Nature de l'acte : Autres

Matières de l'acte : 7 .10

Finances locales

Divers

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : Décision du maire n°2024-033 - Achat d'ordinateurs portables pour les
deux écoles.pdf (99_AU-012-200064665-20240705-2024_033-AU-1-
1_1.pdf)

